

COMMUNE D'ARREST

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 14 décembre 2018

Le quatorze décembre deux mille dix-huit, 18 heures 00, le conseil municipal s'est réuni sur la convocation et sous la présidence de Mme Lysiane JOLY, Maire. Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Mme Catherine CAUDRON et de MM. Davy PACQUES et Sylvain PROBOLA, excusés. Mme Delphine FORESTIER est désignée comme secrétaire. Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

I- SIEP : EXTENSION DE PERIMETRE PAR ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES

Mme le Maire explique au conseil municipal que le Syndicat Intercommunal des Eaux de Picardie, suite aux dispositions de la loi NOTRe, a décidé d'étendre son périmètre par l'adhésion de communes venant de syndicats voisins (SIAEP d'Aigneville, SIAEP du Bois de la Motte). Cette solution garantira l'existence d'une structure pérenne et raisonnée dédiée à la gestion de l'eau potable qui pourra assurer un prix abordable de l'eau, un entretien des structures existantes, et un renouvellement du réseau pour les générations futures. L'actif et le passif des trois structures sera mis en commun, et l'ensemble du personnel sera repris.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'extension du SIEP et l'adhésion des communes d'Aigneville, Ercourt, Feuquières-en-Vimeu, Maisnières, Toeufles, Tours-en-Vimeu, Boismont, Cahon, Franleu, Fressenneville, Mons-Boubert, Nibas, Ochancourt, Quesnoy-le-Montant, Saigneville, et Valines à compter du 1^{er} janvier 2019.

II- MISE A JOUR DE TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Suite à l'aménagement du lotissement de la Sollette et à la création d'une voirie communale, le conseil municipal décide de réviser le tableau de classement des voies par l'ajout de la rue de la Sollette. Le tableau ainsi modifié comprend 15 740 mètres de voirie. Mme le Maire précise que ces chiffres entrent en compte dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement.

III- QUESTIONS DIVERSES

Contrat de maintenance des bornes « incendie »

Mme le Maire explique que le Règlement départemental du SDIS s'impose aux communes en matière de défense extérieure contre l'incendie. Ainsi, si des assouplissements sont apparus (comme l'allongement de la distance de couverture d'un hydrant), la commune est responsable de l'entretien de ses poteaux « incendie », de leur marquage et de leur signalisation. Une proposition de contrat émanant de VEOLIA est donc présentée au conseil.

Celui-ci prévoit un état des lieux des points d'eau la première année, avec vérification du niveau de performance, identification par mise en place d'un numéro et signalisation par une bande jaune. Une visite annuelle permettra de vérifier la bonne manœuvre des bornes, le graissage et le nettoyage des abords. Une mesure débit-pression trisannuelle sera également réalisée. Cette proposition s'élève à 902 euros HT (41 euros par poteau).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité que Mme le Maire signe le dit-contrat avec l'entreprise VEOLIA.

Mme le Maire fait ensuite part au conseil de la visite du Corps de Première Intervention par le Lieutenant-Colonel DECK ce 7 décembre dernier. Le CPI donne satisfaction, que ce soit au niveau infrastructure et matériel, ou au niveau de l'effectif et de la formation.

Terrains à vendre

Mme le Maire rapporte que les parcelles jouxtant la salle des fêtes ont été rebornées par les propriétaires afin de les mettre en vente comme terrain à bâtir. La commune a été contactée pour savoir si elle est intéressée par le terrain voisin d'environ 760 m². Mme le Maire demande aux conseillers de réfléchir à cette proposition et à son intérêt, et précise qu'une estimation de ces parcelles a été demandée aux Domaines.

Liste électorale

Un conseiller municipal doit être nommé pour siéger à la nouvelle commission de contrôle de la liste électorale, constituée également d'un membre désigné par l'Administration et d'un membre désigné par le TGI. Mme Delphine FORESTIER se porte volontaire pour siéger à cette commission. Mme Corinne FORESTIER se propose d'être suppléante.

Inauguration des logements de La Sollette

L'Office public Baie de Somme Habitat inaugurera la résidence de La Sollette le vendredi 25 janvier 2019, à 15h. Un vin d'honneur sera offert à la suite par l'organisme, à la salle des fêtes.

Cross USEP

Une première réunion a eu lieu à l'école concernant l'organisation du cross du 30 mars. Le choix du stade et de ses abords a été confirmé. Mme le Maire demande conseil s'il accepte d'offrir le vin d'honneur, quatre coupes et éventuellement des petits cadeaux aux enfants participants. La CABS sera également contactée pour le goûter. Les questions de stationnement et de sécurité sont à l'étude.

Demande de l'école

Mme la Directrice d'école demande s'il est possible de replanter un pommier dans l'arboretum. M. Gilbert DELANNOY sera contacté à ce sujet.

Colis des aînés

Mme Eliane HOUARD donne la composition du colis des aînés qui sera distribué le samedi 22 décembre matin. Après en avoir délibéré, le conseil décide que l'année prochaine, l'âge permettant d'obtenir un colis restera fixé à 68 ans. Il est rappelé également le principe selon lequel il faut être inscrit sur la liste électorale pour pouvoir en bénéficier. Dix colis « hôpital » seront également distribués. La cérémonie de remise du colis aux employés aura lieu le vendredi 21 décembre à 18h00.

Caddies

Beaucoup de caddies ont été retirés le vendredi 30 novembre, et un peu moins le samedi. Quelques personnes sont venues depuis en prendre un en mairie.

Porte des ateliers

La porte électrique des ateliers communaux est hors service. Un devis étant encore en attente, la question sera étudiée lors du prochain conseil municipal.

Rue de Bas

Les bordures sont arrivées et seront mises en place prochainement. M. Armel BOUCHARD signale qu'une pierre empêchant le passage des véhicules a été déplacée par un tracteur.

Isolation de la scène de la salle des fêtes

L'accord de la commission de sécurité a été donné et les matériaux sont arrivés.

IV- QUESTIONS D'INITIATIVES

Mme Bénédicte FOUQUEMBERG demande ce qu'a donné la réunion concernant l'antenne relais Orange. Mme le Maire répond qu'un emplacement a été proposé près des installations agricoles de la rue de Catigny, et que le propriétaire est désormais en rapport avec l'opérateur ; une étude de sol devra certainement être réalisée.

Mme FOUQUEMBERG demande également ce qui a été décidé pour la haie le long du stade. Mme le Maire s'est mise en rapport avec l'APEV qui procède actuellement à des arrachages de pieds et qui devrait fournir la commune prochainement.

Mme FOUQUEMBERG souhaite connaître les suites du dispositif « participation citoyenne ». Mme le Maire explique que le gendarme chargé du dossier a été empêché quelque temps mais qu'il va reprendre le dossier désormais ; les référents ont cependant été nommés et trois ont déjà été formés par les gendarmes.

Mme Corinne FORESTIER signale que la dépollution du site de la COMAP semble terminée. Elle rapporte également qu'une sirène se déclenche parfois le soir sur le site. Mme le Maire se rapprochera de la direction et relancera à cette occasion le problème de l'entretien des abords de l'usine.

M. Patrick DRON rapporte la demande de certains parents réclamant l'installation d'un abri devant la sortie de l'école. Le conseil municipal rappelle que cette demande a déjà été faite et confirme qu'il ne s'agit pas là d'une nécessité.

